

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Janvier 2019

Le droit de vote est une institution et le signe de notre démocratie française. C'est un moyen simple de défendre nos idées et nos principes qui régiront l'avenir. Le monde agricole n'échappe pas à la règle, alors profitons-en !

Les élections de notre Chambre d'Agriculture doivent exprimer nos choix pour l'avenir immédiat de notre métier. Or, le vote des élections de 2013 ne représentait que 55% de la profession.

Le GRAPEA et le GAB 85 soulignent l'importance des Chambres dans l'orientation du développement agricole et du coup, l'intérêt de chacun de voter pour dessiner l'agriculture de demain. Si nous nous permettons ce rappel, c'est qu'il nous semble indispensable que l'autonomie de décision que nous prônons passe aussi par l'acte de voter. Nous pouvons décider dans nos fermes tous les jours mais ce vote est une des façons d'agir sur la « ferme Vendée ».

Nos Conseils d'administration se joignent à nous pour vous dire que le GRAPEA et le GAB 85 se veulent des associations apolitiques et ne s'engagent avec aucun des syndicats agricoles mais veulent, par ce mot, vous encourager à **prendre part à ces élections : voter c'est choisir !**

Nicolas Blanchard et Franck Renolleau
Co Présidents du GRAPEA

Valérie Chaillou Février et Jean-Luc Gauthier
Co Présidents du GAB 85